



Parmi les créneaux porteurs, le développement des mobilités douces.

La bi-fonctionnalité est en vogue



© Metaco Mobil Concepts

© Alech



**CINQ QUESTIONS à...  
Rodolphe Dugon,  
secrétaire général  
de PROMU, syndicat  
des professionnels  
du mobilier urbain<sup>1</sup>**

**Quelles relations entretenez-vous avec les acteurs de la chaîne du mobilier urbain ?**

Nous sommes assez proches des architectes et concepteurs, car nos réalisations sont le prolongement de l'esprit de leurs projets. En revanche, pour la partie installation par les entreprises, nous passons fréquemment sous les fourches caudines financières. Nous sommes confrontés régulièrement aux imprévus en cours de chantier et en faisons les frais au final. Par exemple, lorsqu'un architecte a prescrit 20 bancs design à 600 euros pièce, le maître d'ouvrage risque de se retrouver à l'arrivée avec seulement une dizaine de bancs installés, parfois équivalents et à un prix inférieur. Nous sommes régulièrement victimes de ce type de coupe sombre. Ce qui a un retentissement sur l'économie de nos petites entreprises.

**Et avec les élus ?**

Ces derniers veulent du mobilier urbain qui a « de l'allure ». Mais la Direction des services techniques souhaiterait, elle, le mobilier le moins cher en entretien...

**Quelle place occupent les usagers dans le choix d'un mobilier urbain ?**

Ce sont les grands absents. Il n'y a jamais ou presque de concertation avec le public. En général, les installateurs ne sont pas les usagers. On pourrait pourtant consulter les associations de quartier, par exemple.

**Quels sont les critères permettant d'avoir un mobilier urbain adapté à son espace d'installation ?**

Pour qu'un mobilier urbain fonctionne bien,

il faut prendre en compte trois aspects : la fonction, l'implantation et la gestion. Cette dimension est trop souvent oubliée. Or, du fait notamment de la raréfaction des finances publiques, il conviendrait peut-être de se demander d'abord qui va gérer le mobilier urbain installé et avec quel budget. Nous estimons également que la question de l'implantation devrait être mieux posée, en s'interrogeant notamment sur l'évolution des usages au fil de la journée, puisque les publics peuvent changer. Nous aimerions aller plus loin sur ces aspects avec les différents acteurs, en étant notamment associés aux appels d'offres, à la gestion et à l'installation. Nous sommes aujourd'hui cantonnés à la seule fonction du mobilier urbain.

**Vous apparaissez comme le parent pauvre de l'aménagement de l'espace public. Que proposez-vous pour faire évoluer la situation ?**

La ville évolue en permanence, les professionnels du mobilier urbain aussi. La force de nos petites entreprises tient à leur flexibilité, leur adaptabilité mais aussi leur proximité avec la ville et ses usagers. Nous aimerions pour la ville de demain, celle que l'on qualifie de durable, développer notre concept de mobilier urbain durable lui aussi, au sens où il intègre la dimension sociale. Profitons ainsi de toutes ces casernes transformées en nouveaux quartiers pour mener une vraie réflexion sur la place du mobilier urbain comme un véritable élément de confort pour les habitants !

*Propos recueillis par PD*

<sup>1</sup>. Ce regroupement de fabricants compte 22 entreprises générant un chiffre d'affaires annuel de 100 millions d'euros.